



2^{ème} réunion sur le thème de la mobilité, samedi 15 avril 2023, 10h00, La Passerelle

Etaient Présents : Decerf Christelle, Lebée Emmanuelle, Métot Françoise, Renard Sylvie, Tassus Carole, Lecoq Pierre, Mouchel Frédéric, Paulmier Emmanuel, Etait excusé : Jacquemin Philippe.

Cette deuxième réunion sur le thème de la mobilité a débuté par un point sur les différents endroits dans la ville où une piste ou bande cyclable pouvait être créée. Après discussion, 2 lieux ont ainsi été avancés et seront donc proposés à la réunion avec le maire pour une réalisation rapide avant l'été :

- Après déplacement sur place, la création d'une bande cyclable rue Jules Ferry permettant au vélo de remonter le sens interdit, coté droit en allant vers le centre ville est jugée possible. Pour cela, le passage en zone 30 de toute cette rue et le stationnement de toutes les voitures coté gauche sont indispensables. Pour info, selon nos estimations, ce changement permettrait même de gagner 5 places pour se garer. Une signalétique adaptée plus visible que l'actuelle devra être installée, une riveraine nous ayant signalé plusieurs véhicules empruntant par erreur ce sens interdit.
- Le marquage ou plutôt le re-marquage de la piste cyclable de l'avenue des déportés doit être refait pour recréer celle existante mais plus visible. Restera à réfléchir à son prolongement sur le trottoir de l'avenue de l'Europe vers le complexe sportif.

Parallèlement à ces deux premiers projets, la liaison entre la ferme des places et le centre ville est jugée souhaitable mais avec quelques aménagements sur la rue de Gaillon et sur les ronds-points d'Intermarché et du lycée, la largeur de la rue du maquis Surcouf permet en tout cas, sans problème, le tracé de bandes cyclables des deux côtés.

Le prolongement de la voie verte du théâtre vers la médiathèque et les futures pistes cyclables des quais, après l'échelle à Poisson, nécessite, quant à elle, une étude plus approfondie, démontage du muret quai de la tour grise et fabrication d'une voie en surplomb de la Risle. Reste également à sécuriser la traversée du pont de Rouen.

D'autres endroits dans la ville ont aussi été repérés pour un aménagement de bandes cyclables dans le but avoué à moyen terme de rendre possible le tour de la ville en vélo. Les membres présents se sont accordés sur le fait de proposer pour cela, si possible, des projets facilement réalisables et peu coûteux. Ils pensent notamment également indispensable de **créer rapidement une instance réunissant toutes les compétences de la ville**, élus, interlocuteurs de la communauté de communes, du département, de la région, membres du pôle mobilité, d'associations et d'usagers pour réfléchir à une programmation concrète de toutes ces réalisations en faveur de la mobilité. Selon un des membres présent, l'expérience malheureuse de la piste cyclable de la rue du Coudray ne doit pas, par exemple, en effet, être renouvelée, l'étrange et énigmatique aménagement des accès aux étangs non plus. Le principe de réfléchir collectivement en amont, sur ce thème lors de la réalisation de tout projet municipal devrait donc être obligatoire. Cela aurait permis d'éviter que le nouveau centre médical n'ait rien prévu, par exemple, pour ranger les vélos.

Faisant référence à des expériences réussies dans plusieurs villes de l'Eure, l'attrait du s'coolbus est présenté. Ce vélo électrique permettant de transporter 8 écoliers est en effet un transport scolaire innovant et écologique. L'étude de faisabilité, formation et recrutement des conducteurs, assurance, est demandée avant l'éventuel achat d'un véhicule à titre expérimental.

La proposition de participation de la ville à la **journée européenne sans voiture** programmée en septembre prochain est renouvelée. La concertation entre tous est d'ailleurs là aussi souhaitée pour que tout le monde y trouve son compte, concertation avec les commerçants notamment. Cela pourrait être l'occasion de mettre en valeur le commerce de proximité de centre ville. Le jour officiel, le vendredi 22 septembre étant peu pratique à Pont-Audemer, jour de marché, la date du jeudi précédent présente plusieurs avantages : la correspondance avec la fête municipale des quatre 21 et l'implication possible des scolaires. Le choix du samedi ou du dimanche est aussi envisagée mais avec des animations indispensables pour ne pas créer l'impression d'une ville morte. Quelque soit le jour choisi la journée pourrait être l'occasion d'expérimenter des aménagements cyclables dans la ville, de faire connaître les locations possibles de vélos, de montrer l'attrait du s'coolbus ou même de relier cette journée à celles dédiées au patrimoine prévues le weekend d'avant.

En conclusion, une remarque sur l'absence d'entretien des bancs sur l'espace public est unanimement partagée cette dernière remarque constituant le dernier mot d'une réunion riche qui a permis d'étrener le dispositif de pénalité des intervenants digressifs. Une amende a, en effet, été décidée pour toute prise de parole hors sujet. A ce titre, la réunion a rapporté la somme de 2€ qui servira à l'achat des prochaines chouquettes.

Pour le comité, Frédéric Mouchel.